

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

| | |
|----------------------|-----------------|
| Facture Numéro | FAC-0832 |
| Facture Date | 29 août 2024 |
| Date échéance | 21 janvier 2025 |
| Total à payer | 0,00 € |

A l'attention de

Katia DAMIER
Katia.publicol@sfr.fr

Vous trouverez les photos de votre appartement [via ce lien](#)

| Quantité | Détails du séjour | Tarif | Sous Total |
|----------|---|------------|------------|
| 1 | Hotel INTERCONTINENTAL RESIDENCES SUITES DUBAI FESTIVAL CITY 13 nuits appartement deux chambres petits déjeuners inclus 14 au 27 février 2025 4 adultes + 1 enfant | 4 233,45 € | 4 233,45 € |
| 1 | Vols A/R LUFHTANSA Départ de Paris le 14 février 2025 à 11h10, arrivée le 14 février 2025 à 22h55 à Dubai (escale 1h00 à Francfort), Retour le 27 février 2025 depuis Dubai à 09h20, arrivée à Paris le 27 février 2025 à 17h25 (escale 2h40 à Munich). | 2 816,55 € | 2 816,55 € |

| | |
|----------------------|---------------|
| Sous Total | 7 050,00 € |
| Tax | 0,00 € |
| Payé | -7 050,00 € |
| Total à payer | 0,00 € |

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé